



MAISON  
POUR  
LA DANSE

ÉNERGIE  
COLLECTIVE.      SYNERGIE  
CRÉATIVE.

## Appel de dossiers – Levées de fonds En continu\*

Les artistes et les compagnies/collectifs de danse qui désirent tenir des activités de financement à la Maison pour la danse sont invité·es à soumettre leur proposition d'activité visant à lever des fonds pour la réalisation d'un projet spécifique ou pour le fonctionnement de leur organisation.

La Maison pour la danse est un centre de services dont la raison d'être est le soutien et le développement de la pratique professionnelle de la danse. Sa mission est de servir et d'accompagner le développement des artistes et organismes du milieu de la danse professionnelle au sein d'un lieu ouvert et rassembleur.

**Les activités de levées de fonds proposées doivent avoir lieu à la Maison pour la danse. Tous les fonds amassés iront directement à l'artiste ou à la compagnie/collectif de danse qui tient l'activité de financement.**

**Pour chaque levée de fonds, la Maison pour la danse offre :**

- Le studio B et l'espace bistro, incluant l'équipement déjà en place (vaisselle, frigo, etc.);
- Un permis d'alcool (à discuter);
- Un soutien aux communications\*\*;
- Les frais liés au personnel d'accueil et d'entretien ménager;
- La possibilité de couvrir certains frais techniques (à valider selon les besoins).

Les autres frais sont à la charge de l'artiste ou de la compagnie/collectif de danse, sauf entente convenue.

\*\*Chaque projet demeure la responsabilité de l'artiste ou de la compagnie/collectif de danse. La Maison pour la danse offre un appui à la promotion. La Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui soutient cette initiative, s'engage à offrir une visibilité additionnelle pour chaque activité de financement en partageant l'événement auprès de leur réseau.

### **Dates**

Les dates seront déterminées selon les disponibilités des artistes et des studios. La Maison pour la danse fera preuve de flexibilité selon les besoins et les horaires souhaités. Toute suggestion sera considérée.

### **Types d'activités de financement**

La Maison pour la danse est ouverte à accueillir divers genres d'activités de financement. Aucun *party* n'est toutefois accepté.

### **Admissibilité**

Les artistes et les compagnies/collectifs de danse admissibles doivent correspondre aux critères suivants :

- Être [adhérent·e de la Maison pour la danse](#) au moment du dépôt;
- Résider dans la région de Québec.

### **Mode d'attribution**

La sélection des dossiers est faite par le comité artistique. Les levées de fonds sont offertes à l'ensemble de la communauté adhérente de la Maison pour la danse dans un désir de mixité, de représentativité, d'inclusion et de diversité.

Dans le but d'offrir un soutien optimal aux compagnies de danse qui ne reçoivent aucune subvention pour leur fonctionnement, ces compagnies seront priorisées lors de la sélection.

### **Critères d'évaluation**

- Clarté de la proposition;
- Pertinence du projet réalisé (incluant l'étape de développement en cours) ou compagnie/collectif soutenu·e avec les fonds amassés;
- Cohérence entre les publics visés, les actions promotionnelles et la proposition d'activité de financement.

### **Dossier à déposer**

- Description de la proposition d'activité de financement, incluant un horaire approximatif (1 page maximum);
- Description du projet réalisé (incluant l'étape de développement en cours) ou de l'organisation soutenue avec les fonds amassés (1 page maximum);
- Explicatif de la cohérence entre les publics visés, les actions promotionnelles et la proposition d'activité de financement;
- Présentation de l'artiste ou de la compagnie/collectif de danse (250 mots maximum);
- Photo de l'artiste ou de la compagnie/collectif de danse et le crédit photo;
- Mention des dates souhaitées (à confirmer selon les disponibilités des artistes et des studios).

**\*Les dossiers peuvent être déposés en tout temps jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire du programme de levées de fonds.**

Pour le dépôt des dossiers et pour toute question, écrire à : [projets@maisonpurladanse.ca](mailto:projets@maisonpurladanse.ca)

*Nous accusons réception du dépôt de chaque dossier dans un délai de 48 h ouvrables. Si vous ne recevez pas de courriel suite à votre envoi, SVP nous en informer.*